



Union confédérale des retraités CGT

COMMUNIQUE DE PRESSE

Retraites : quelle revalorisation pour 2010 ?

A 20 jours du 1^{er} avril, date fixée pour l'augmentation des retraites pour 2010, aucune information n'a été donnée sur le taux de revalorisation.

Ce silence n'est sans doute pas neutre !

En pleine période électorale, Gouvernement et Président de la République craindraient-ils la réaction des retraités face à une décision de revalorisation qui ne compenserait même pas la hausse du coût de la vie ?

Les retraités ne sont pas à l'abri de la crise ! Ils sont touchés de plein fouet par les hausses des dépenses de santé, de l'énergie, des denrées de première nécessité. 12% d'entre eux ont recours à l'aide alimentaire, après avoir travaillé toute leur vie pour la plupart.

Le 24 février 2010, des dizaines de milliers de retraités ont manifesté dans plus de 100 villes en France pour exiger la revalorisation des pensions à hauteur des besoins.

Les débats engagés aujourd'hui sur la réforme des retraites montrent bien que les projets présidentiels et gouvernementaux, s'ils sont appliqués, auront des conséquences aussi bien pour les retraités actuels que pour les futurs retraités.

La période prise en compte pour le calcul des retraites, le maintien de l'ouverture des droits à retraite à 60 ans, l'indexation des pensions sur le salaire moyen, un minimum de pension au SMIC sont primordiaux pour garantir un niveau de retraite correct à tous, jeunes et vieux, dans le cadre de notre système de retraite par répartition.

Le 23 mars, journée unitaire et interprofessionnelle d'actions, les retraités seront dans l'action avec les salariés pour faire entendre leurs revendications, en particulier sur le pouvoir d'achat. Ensemble, ils défendront la conception d'une société solidaire et intergénérationnelle.

Montreuil, le 10 mars 2010

*Union Confédérale des Retraités CGT - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
Secrétariat général : 01 48 18 84 23 – Fax : 01 48 18 84 44 – Courriel : ucr@cgt.fr*